



Saisie tabac

Rubrique : actualités - Date : vendredi 2 novembre 2007

LE FIGARO et FRANCE SOIR du 1er novembre signalent que les douanes ont saisi plus de cinquante tonnes de cigarettes en quinze jours pour une valeur totale de 15 millions d'euros. D'après les deux journaux, ces prises représentent 40% des prises réalisées par les douanes en 2006.

LE FIGARO note que depuis une dizaine d'années les prises de cigarettes de contrebande ont augmenté de plus de 400% à mesure que les prix du tabac ont cru en France. Indiquant que ces cigarettes contrefaites ou fabriquées dans les usines des grands industriels à leur insu sont souvent acheminées par la mer, le quotidien rapporte que selon un responsable des douanes « une fois en Europe, une part importante de ces cargaisons transite par les routes du nord de la France » et il précise « 60% de la marchandise saisie était à destination du Royaume Uni, tandis que le reste devait être écoulé en France ». Le journal souligne que les tests effectués sur les cigarettes saisies montrent des taux de goudrons et de nicotine très supérieurs aux normes admises.